

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2016

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Communication du rapport relatif à l'exercice 2015 de la SEMA Sceaux

Rapporteur : Philippe Laurent

Conformément à l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit se prononcer sur le rapport écrit de chaque exercice de la SEMA Sceaux.

Le patrimoine de la SEMA Sceaux pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 comprend :

- 85 logements conventionnés situés rue Léon Blum,
- 10 boxes situés au sous-sol de l'îlot Benoît,
- 24 logements PLA et 12 logements PLI situés place des Ailantes et rue du Docteur Roux,
- 3 propriétés sises 13 et 21 avenue Jules Guesde et 2 sentier de Paris.

Les logements de la SEMA Sceaux sont gérés par Sceaux Habitat dans le cadre d'une convention de gestion en date du 15 juillet 2003, précisée par avenants du 12 novembre 2004, du 22 décembre 2006 et du 22 juillet 2013.

L'article 111 de la loi ALUR du 27 mars 2014, codifié à l'article L 481-8 du code de la construction et de l'habitation a réformé les modalités de présentation des comptes.

Les sociétés d'économie mixte agréées en application de l'article L.481-1 du code de la construction et de l'habitation sont tenues d'adresser annuellement un compte rendu de l'activité concernée par l'agrément et leurs comptes financiers au ministre chargé du logement.

Les activités agréées sont celles qui concernent notamment le logement locatif social et les PLI s'ils sont inférieurs à 10% du parc. L'agrément permet d'accéder à différentes aides d'Etat.

Si l'objet social d'une SEM intègre à la fois des activités agréées et non agréées, il convient désormais de scinder comptablement leur présentation. Cela se répercute donc sur le résultat qui est scindé entre celui des activités agréées et non agréées.

L'exercice clos au 31 décembre 2015 dégage un déficit de 20 328,50 € : le résultat de l'activité agréé est de + 47 109,64 € et celui de l'activité non agréée est de - 67 438,14 €.

Le capital restant dû de la dette de la SEMA Sceaux auprès des établissements de crédit s'élève à un montant total de 3 517 058 €.

La situation nette de la SEMA Sceaux s'établit à 2 076 096 € après prise en compte des résultats 2015.

Les bilan et compte de résultat de la SEMA Sceaux ainsi que le rapport de gestion pour l'exercice 2015 ont été approuvés par l'assemblée générale de la société le 21 juin 2016.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir donner acte aux représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la SEMA Sceaux pour la communication qui lui a été faite sur son activité et ses comptes pour l'exercice 2015.

NB : Les bilan et compte de résultat peuvent être consultés ou adressés sur demande, auprès de la direction générale des services, par courriel adressé à sceauxinfomairie@sceaux.fr.